

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 18 JUI 2020

L'an deux mille vingt et le 18 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT de VESSEAU, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

**PRESENTS** : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, MN DURAND (proc de A BASTIDE et F NOGIER), C FAURE, P GAILLARD, A LOYET, B PERRUSSET (proc de G FANGIER), P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, L BUFFET (proc de G JALADE), JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, P DUPONT, D BERL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, JF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNLAGER, J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, JC FLORY, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE, M TOURVIELHE, M TAUPENAS et A LAURENT (proc de P ROUX).

Nombre de conseillers

En exercice : 52  
Présents : 43  
Procurations : 6  
Votants : 49  
Absents : 3

Date de convocation : 12/06/2020

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : M. DUBOIS, F DUMAS et M CHAZE.

En présence des suppléants non votants : JF DEVES, N REYNET, JP MARRON, D BERNARD et O BOISSIN.

En présence de : C SUCHET, P LAVIALLE, D RECCHIA et J SOUBEYRAND.

**Objet : Subvention à l'Orchestre d'Harmonie.**

La Communauté de communes du Bassin d'Aubenas a été saisie d'une demande de soutien par l'association Orchestre d'Harmonie des Pays d'Aubenas-Vals les Bains.

L'année dernière l'association a obtenu de la CCBA une subvention exceptionnelle de 500 € en raison de la suppression de la subvention départementale.

Les communes qui participent financièrement sont déjà très engagées et malgré ce l'association n'a pu rétablir l'équilibre de ses comptes.

En outre, l'association rencontre cette année des difficultés supplémentaires puisqu'en raison de la Covid-19, elle n'a pas pu et ne pourra pas assurer les manifestations prévues jusqu'à mi-juillet mettant à mal des recettes déjà fragiles.

Aussi, le Président, après avis favorable du Bureau, propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Orchestre d'Harmonie des Pays d'Aubenas-Vals les Bains pour la dernière année.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité moins 4 abstentions ( D BERL, M GUYON et B PERRUSSET + procuration de G FANGIER) décide :**

- L'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Orchestre d'Harmonie des Pays d'Aubenas-Vals les Bains pour la dernière année.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 19 juin 2020  
Le Président, Louis BUFFET

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20200618-DEL18062020-14-  
DE  
Date de télétransmission : 22/06/2020  
Date de réception préfecture : 22/06/2020